Structure familiale et satisfaction conjugale chez les personnes mariées à Abidjan

Yapi Théodore N'CHO

Département de Psychologie
Laboratoire de Psychologie Sociale et du Travail
Université Félix Houphouët-Boigny (RCI)
10 BP1306 Abidjan 10
thenchoy76@gmail.com

RASS. Pensées Genre. Penser Autrement. VOL 5, No 4 (Novembre 2025)

Résumé
La présente étude analyse le lien entre la structure familiale et la satisfaction conjugale chez les personnes légalement mariées à Abidjan. Elle vise à étudier l'influence de la structure familiale sur la satisfaction conjugale. A l'aide de la technique d'échantillonnage accidentel, 240 conjoints d'Abobo et Yopougon, âgés de 30 à 35 ans et mariés depuis 3 à 5 ans, ont été sélectionnés. Le questionnaire soumis aux différents conjoints a permis de collecter des données auxquelles nous avons appliqué la technique statistique du Khi 2 de Pearson. Les résultats obtenus mettent en évidence que les conjoints des familles recomposées se caractérisent par une satisfaction conjugale faible alors que ceux des familles intactes se caractérisent par une satisfaction conjugale forte.

Mots-clés : Structure familiale, satisfaction conjugale, personnes légalement mariées, Abidjan, Côte d'Ivoire

Family structure and conjugal satisfaction among married persons in Abidjan

Abstract

The present study aims to analyze the link between the family structure and marital satisfaction among married people in Abidjan. Using the accidental sampling technique, 240 spouses of Abobo, and Yopougon aged 30 to 34 and married for 3 to 5 years were selected. The questionnaire submitted to the different spouses made it possible the collect a set of data to which me applied Pearson chi-square the statistical technique. The results obtained highlight that the spouses who form blended families are characterized by low marital satisfaction while their counterpart who form intact family are characterized by high marital satisfaction.

Key words: family structure, marital satisfaction, legally married people, Abidjan, Côte d'Ivoire

Introduction

Dans nos sociétés, la réussite du mariage et le maintien des relations de couple restent des défis à relever face aux pathologies du lien conjugal. Ces pathologies nous interpellent de par leur ampleur et prévalence aux niveaux international et national. Dans les pays industrialisés à l'instar du Canada, environ 40 % des mariages finissent par une dissolution au cours des trente premières années de la relation (Statistique Canada, 2012). En outre, 17 % des personnes ont témoigné avoir subi de la violence psychologique ou financière au cours de leur relation. Aussi, les données de la Banque mondiale mettent en évidence qu'une femme âgée de 15 à 44 ans est plus menacée d'être victime des violences conjugales que d'un cancer, d'un accident de la route, d'une guerre et du paludisme réunis (ADFUE, 2015).

En Côte d'Ivoire, l'insatisfaction, le dysfonctionnement au sein des couples et l'échec du mariage sont devenus des préoccupations pour les autorités. En effet, le taux de divortialité est de 48,2% en 2016 et de 50% en 2017 (DEPSE, 2017). De 1112 divorces accordés (soit 40,7%) sur 1668 demandes en 2020, ce taux passe à 1590 divorces accordés (45,4%) en 2021 sur 2300 demandes de divorces. Ces chiffres mettent en évidence le niveau alarmant de l'insatisfaction conjugale dans notre pays.

La famille représente la cellule de base de la société (UNESCO, 1988). Selon Durkheim, la famille remplit trois (3) fonctions principales. D'abord, la fonction de reproduction où la famille est le lieu où naissent et grandissent les enfants ; ensuite, la fonction d'éducation, où elle est le premier lieu où les enfants apprennent les normes, les valeurs et les comportements acceptables et, enfin, la fonction de socialisation, à travers laquelle elle joue un rôle crucial dans la transmission des normes et des valeurs et normes sociales aux enfants.

Au cours de son histoire, elle passe par plusieurs phases développementales dont les principales sont le départ de la maison du jeune adulte célibataire, la formation du couple, la naissance des enfants, l'entrée de ceux-ci dans l'adolescence, leur départ de la famille et la retraite des parents (B. GOLDRICK et M. CARTER, 1988). La formation du couple est le stade au cours duquel les deux partenaires amoureux vont décider de se marier. Selon SILLAMY (1980, p. 280) : « le mariage est l'union solennelle d'un homme et d'une femme, l'un des actes les plus importants de l'existence, car il engage profondément leur avenir ». Au niveau humain, le mariage est perçu comme la plus personnelle de toutes les relations. Tout partenaire découvre dans le mariage le second lien, le plus important de sa vie.

La décision de se marier n'est pas seulement l'affaire des conjoints. Ils sont les premiers acteurs de l'union qu'ils ont décidé de former et de développer. C'est à eux d'entretenir, de

soigner leur couple et de bien gérer les domaines de leur vie conjugale et familiale. C'est aux conjoints de poser les premiers jalons d'une vie conjugale satisfaisante et heureuse. Pour les aider à atteindre cet idéal, l'Etat a mis en place une politique d'action sociale en faveur de la famille et de la femme. Ainsi, les travailleurs sociaux et les juristes des affaires familiales se mettent à la disposition des couples, des personnes mariées ou non pour les aider face aux crises et contentieux familiaux qu'ils peuvent traverser dans leur vie en couple. Dans cette optique, afin de vivre de meilleurs moments dans leurs foyers, certains couples légalement mariés se font également suivre par des conseillers matrimoniaux et des hommes de Dieu. D'autres bénéficient du soutien, de la sagesse et du discernement de leurs témoins de mariage et autres membres de la famille. Tous les conseils reçus vont dans le sens du respect mutuel, du pardon et de la tolérance et aident les couples à demeurer toujours unis dans leur relation conjugale, à ne pas songer au divorce et à la séparation dans les éventuelles divergences dans le foyer afin de vivre des relations heureuses et durables.

Cependant, nous constatons à travers la littérature (Y. DALLAIRE, 2013 et C. GARY, 2005) que des personnes d'union légalement constituée continuent de vivre des situations de détresse psychologique et de violence dans leurs couples. Des partenaires qui d'un commun accord ont pris la décision de s'aimer et d'être fidèles l'un à l'autre devant les parents et les autorités religieuses, se retrouvent confrontés à diverses pathologies du lien conjugal qui mettent en péril leur union. De ce fait, leur motivation, en début de la relation, à prendre soin l'un de l'autre et de leur vie conjugale et l'engagement à maintenir cette vie conjugale satisfaisante et épanouie disparaissent et font place aux désaccords, aux accusations, aux attributions causales, au déficit de communication, aux relations extraconjugales et aux conflits. Ces situations mettent en lumière les insatisfactions et les dysfonctionnements conjugaux que vivent les conjoints concernant la gestion des domaines de leur vie conjugale et familiale et qui rendent leur vie commune souvent impossible.

De nature psychologique, ces insatisfactions et dysfonctionnements conjugaux peuvent engendrer de la souffrance psychique, émotionnelle et spirituelle chez les conjoints qui ne peuvent opter pour la rupture définitive de leur relation eu égard aux raisons religieuses ou spirituelles, coutumières, familiales, légales, etc. Ces pathologies conjugales ont atteint des proportions inquiétantes et méritent que des chercheurs des questions matrimoniales et des relations conjugales leur accordent une attention particulière, vu les taux de 40,7% et de 45,4% de demandes de divorces accordés respectivement en 2020 et en 2021 sur le plan national dont 47,10% (2020) et 47,68% (2021) pour la ville d'Abidjan (Annuaire Statistique d'Etat Civil, 2021).

Abidjan est la ville où les personnes mariées sont plus insatisfaites sur le plan conjugal. Elle a enregistré entre 1 255 divorces en 2020 et 1816 en 2021. Comme en témoignent les données susmentionnées, le constat d'une faible satisfaction ou d'une insatisfaction conjugale chez les personnes légalement mariées est ressenti avec acuité au sein des couples abidjanais. Si certains couples mariés sont satisfaits et heureux dans leur vie de couple, d'autres, par contre, rencontrent d'énormes difficultés à être heureux et satisfaits. Cette étude a pour objectif d'analyser l'influence de la structure familiale sur la satisfaction conjugale. Mais quels sont alors les facteurs généraux qui permettent d'expliquer la satisfaction ou l'insatisfaction dans les relations conjugales chez les personnes légalement mariées ? La structure familiale influence-t-elle l'insatisfaction dans les relations conjugales chez les personnes mariées à Abidjan ?

A travers une revue de la littérature, nous allons nous évertuer à répondre à cette interrogation. Une étude réalisée par M. GRANGER et al. (1990) visant dans leur recherche à identifier les facteurs associés à la qualité relationnelle dans les familles recomposées a permis de confirmer que la satisfaction des enfants des deux sexes est plus élevée lorsque la mère biologique assume la garde plutôt que le père. L'étude révèle également que la qualité relationnelle perçue par les parents et les enfants est plus élevée dans le groupe des enfants de 9 à 11 ans que chez les adolescents de 14 à 16 ans.

T. W. ROBERTS et J. P. SHARON (1987) ont mené une étude sur l'ajustement des couples vivant en famille recomposée. Ils ont abouti aux résultats selon lesquels les principales attentes des femmes face au remariage se situaient autour des notions de liberté, d'indépendance et d'une bonne communication avec le conjoint. Concernant les responsabilités et les rôles, les femmes estiment que le remariage se caractérise par l'expérience de la conjointe comparativement à l'inexpérience de l'homme. La femme se placerait en enseignante vis-à-vis de son conjoint, cherchant à proposer ses idées pour définir la famille. L'homme serait perçu comme voulant « mettre de l'ordre » dans le fonctionnement familial. Les conjointes jugent les hommes très rigides et les considèrent comme voulant prendre trop de responsabilités. Les hommes, de leur côté, cherchent à établir des relations complémentaires avec leur conjointe. Leurs attentes face à la nouvelle famille portent surtout sur le développement d'une sécurité émotive et financière.

Par ailleurs, ils perçoivent leur conjointe comme une femme indépendante et forte. Pour ces hommes, leur nouvelle famille correspond à la recherche d'un parent sur qui compter, à l'inverse des précédentes relations qui se caractérisaient par l'instabilité et le hasard des rencontres.

C. PARENT et M. BEAUDRY (2002) ont tenté d'étudier les facteurs pouvant influencer la qualité de lien conjugal au cours d'une reconstitution familiale. L'étude met en évidence l'importance des trois zones de difficultés relationnelles, individuelle, environnementale et sociale dans le développement de l'insatisfaction conjugale. Également, l'étude a mis en évidence les trois clés capables de favoriser le développement de relations conjugales satisfaisantes lors de la transition. Il s'agit du renseignement sur la vie conjugale et familiale, enfermant les phases « ordinaires » à traverser pour parvenir à une adaptation satisfaisante, ensuite, de l'apprentissage et du renforcement d'habiletés de communication et de résolution de problèmes et, enfin, du soutien obtenu à travers des rencontres de groupe.

G. REPOND et J. DARWICHE (2016) visent à investiguer la qualité des relations interpersonnelles au sein de la famille recomposée : la relation entre l'enfant et son beau-parent, entre l'enfant et son parent, la relation conjugale et la relation co-parentale au sein du couple recomposé et, plus globalement, le fonctionnement familial. Les résultats révèlent l'impact de ces différentes relations sur les difficultés internes et externes de l'enfant, de même que les influences réciproques entre certaines de ces relations.

En dépit de l'éclairage qu'elles apportent, ces études semblent insuffisantes devant l'augmentation de l'insatisfaction conjugale et de la détresse dans le mariage. Ces études traitent des interactions, des échanges entre les membres du couple et de la famille. Elles se situent dans le cadre des échanges sociaux et comprennent toutes les transactions possibles entre les êtres humains, de l'échange commercial à l'échange d'amour et d'affection.

Notre étude s'insère dans le contexte de la théorie des échanges sociaux (G. HOMANS, 1958) et permet d'examiner certains processus entre les relations familiales et maritales (P. NAKONEZNY, 2008). Notre association avec autrui est déterminée par les mêmes principes que ceux qui régissent le marché en économie : les récompenses et les coûts.

Les récompenses sont les éléments d'une relation qui ont un impact bénéfique sur les personnes qui y sont engagées. Il y a de nombreuses façons de classer les récompenses dont nous disposons dans nos relations, mais les trois principales récompenses dans les relations semblent être les caractéristiques intrinsèques, les comportements directement rémunérateurs du partenaire et l'accès procuré par le partenaire à des ressources extrinsèques désirées.

Les coûts sont les éléments de la vie relationnelle qui ont un impact négatif pour une personne. Ils peuvent se matérialiser par du temps, un effort physique, des opportunités manquées. Dans les relations conjugales, les échanges entre les partenaires ne sont pas toujours réciproques. Il peut donc exister un déséquilibre plus ou moins important sur ce plan. Lorsque

le déséquilibre est plus marqué d'un côté ou de l'autre, les insatisfactions risquent d'être plus grandes. Appliquée à notre recherche, la théorie des échanges sociaux permet d'expliquer que les coûts qu'un conjoint supporte peuvent l'amener à émettre des attributions causales externes à son partenaire.

Par ailleurs, l'objectif de cet article est d'examiner l'influence de la structure familiale sur la satisfaction conjugale. De cet objectif, nous formulons l'hypothèse suivante à tester : les conjoints formant des familles recomposées se caractérisent par une satisfaction conjugale faible alors que leurs homologues formant des familles intactes se caractérisent par une satisfaction conjugale forte.

Dans le cadre méthodologique qui suit, nous présentons l'ensemble des procédés (description des variables, technique d'échantillonnage, matériel de collecte et procédure d'enquête) mis en œuvre pour atteindre cet objectif et vérifier cette hypothèse.

1. Méthodologie

1.1.Description opérationnelle des variables de la recherche

Nous recherchons l'effet de la structure familiale sur la satisfaction conjugale chez les personnes légalement mariées. Notre étude est quantitative et met en évidence deux types de variables qualitatives : une variable indépendante (la structure familiale) et une autre dépendante (la satisfaction conjugale).

Structure familiale : variable qualitative, la structure familiale présente deux modalités : les conjoints des familles intactes et les conjoints des familles recomposées. De ce fait, certains conjoints sont des familles intactes sont ceux qui sont demeurés dans leur première union avec leurs enfants depuis qu'ils sont mariés. A l'opposé, d'autres conjoints sont des familles recomposées en ce sens que mariés, ils divorcent pour aller former un autre couple avec leurs enfants.

Satisfaction conjugale : cette variable de nature qualitative présente deux modalités : les conjoints se caractérisant par une satisfaction conjugale faible et ceux se caractérisant par une satisfaction conjugale forte. De la sorte, les conjoints se caractérisant par une satisfaction conjugale forte sont ceux qui sont heureux dans leur vie en couple. En s'autres termes, « Les

conjoints sont très contents de leurs partenaires et de leur vie en couple », « Les conjoints sont épanouis par leurs partenaires et leur vie en couple » et « Ils trouvent du plaisir et du bien-être dans leur vie en couple » et « Ils ne vivent pas de détresse dans leurs couples ».

Par contre, les conjoints se caractérisant par une satisfaction conjugale faible sont ceux qui sont malheureux. C'est pourquoi, « Les conjoints sont très mécontents de leurs partenaires et de leur vie en couple », « Les conjoints ne sont pas épanouis par leurs partenaires et leur vie en couple », « Ils trouvent du déplaisir, de la souffrance et du mal-être dans leur vie en couple » et « Ils vivent de la détresse dans leurs couples ».

1.2. Site de l'étude, population et échantillonnage.

Cette étude se déroule dans la ville d'Abidjan, précisément à Yopougon et Abobo parce qu'ayant enregistré les pourcentages de divorces ou de séparations les plus élevés en avec respectivement 2 380 et 1 960 personnes divorcées (RGPH, 2021). Il est pour nous important de faire leur présentation respective. La commune de Yopougon se situe entre la forêt du banco et la lagune Ebrié, à l'ouest dans la zone géographique d'Abidjan nord. Elle est limitée au nord par la commune d'Abobo et la ville d'Anyama ; au sud par la lagune Ébrié ; à l'est par la commune d'Attécoubé et à l'ouest par la ville de Songon. Avec une population de 1 071 000 habitants et composée de 51 % de femmes et de 49 % d'hommes (RGPH, op. cit), Yopougon est la plus grande commune non seulement de la capitale économique ivoirienne, mais aussi de la Côte d'Ivoire. Réputée pour son ambiance populaire et ses rues (la rue Princesse et la rue des Princes) où se trouvaient de près de 1 500 maquis et boites de nuit en 2006, la commune de Yopougon joue un rôle important dans la vie d'Abidjan, en tant que quartier industriel disposant de deux zones industrielles.

La commune d'Abobo est située dans le secteur Nord de la ville d'Abidjan et est limitée par la ville d'Anyama au Nord, par les communes d'Adjamé et de Cocody au Sud, à l'est par la commune de Cocody et à l'ouest par la forêt du Banco. L'une des communes les plus peuplées de la ville d'Abidjan, Abobo compte environ 1 500 000 habitants dont 55,82% de femmes et 44,18% d'hommes, avec une taille moyenne 6 personnes par ménage. Souvent qualifié de cité dortoir, Abobo dispose des unités industrielles.

Yopougon est la commune où les violences faites aux femmes sont des plus répandues. Chez les hommes, 40% affirment avoir déjà perpétré des coups à leurs partenaires intimes et 77%

confirment avoir plusieurs fois été témoins de scènes de violences conjugales. Chez les femmes, 41% affirment l'avoir subi et 71% confirment en avoir été témoins (A.I.D.F, op. cit).

La technique d'échantillonnage accidentel à laquelle nous avons eu recours a permis de constituer un échantillon composé de 240 personnes mariées résidant à Abobo et à Yopougon. Dans le cadre de notre investigation, nous nous sommes rendu dans les centres sociaux et les mairies (bureau chargé du mariage) pour rencontrer les personnes mariées. Nous rentrons en contact avec les cinq premiers usagers mariés qui viennent pour des plaintes et difficultés conjugales et familiales. Nous leur expliquons le but de l'enquête et nous nous accordons pour un rendez-vous pour remplir le questionnaire.

1.3. Modalités de sélection des conjoints de l'échantillonnage

Les modalités de sélection des sujets sont établies comme suit :

- Avoir un âgé compris entre 30 et 35 ans ;
- Etre marié légalement ;
- Avoir entre 03 et 05 ans de mariage ;
- Résider dans les communes de Yopougon et d'Abobo.

Ces critères ont permis de constituer notre échantillon de 240 conjoints.

1.4. Outil de collecte des données

Nous avons utilisé le questionnaire pour collecte des données. Il comprend deux (02) parties :

- la première partie (I) est issue du questionnaire sociodémographique de Pistorio (2013) et permet de connaitre chez l'enquêté(e) : l'âge, la durée du mariage, la structure familiale et le lieu de résidence.
- la deuxième partie (II) provient de l'échelle de la satisfaction conjugale (Dallaire, 2003) et évalue la satisfaction conjugale à l'aide de vingt-cinq (25) items relatifs aux domaines de la vie familiale.

Le questionnaire a été administré séparément aux personnes légalement mariées à domicile, selon le mode en face à face. Les données collectées ont été soumises à un traitement statistique du Khi deux (X^2) en vue d'en extraire des enseignements. En effet, la technique de traitement statistique du Khi deux (X^2) est un test non paramétrique portant sur des proportions (fréquences, pourcentages et effectifs). S'appliquant aux variables qualitatives d'une étude, ce

test statistique permet de vérifier l'effet des variables indépendantes sur les variables dépendantes, de juger de la significativité des différences entre les proportions observées et les proportions théoriques.

L'application de cette technique statistique du khi carré aux données du tableau 1 aboutit à une valeur de 84.892. Cette valeur est significative au seuil de probabilité 0.5. Par ailleurs, le tableau renseigne sur les tendances en termes de pourcentage. Celles-ci confirment l'existence de différence significative entre les conjoints formant des familles recomposées et ceux formant des familles intactes. On observe que 57.56% des conjoints forment des familles recomposées contre 26.47% des conjoints qui forment des familles intactes.

2. Résultats

Ici, nous allons, d'abord, présenter et analyser le résultat obtenu sur le terrain ; ensuite, procéder à son interprétation à la lumière de la théorie employée et, enfin, terminer par sa discussion.

2.1. Présentation des résultats

Tableau 1 : Structure familiale et satisfaction conjugale

Satisfaction conjugale	Structure familiale				Total	
	Intacte		Recomposée			
Faible	18	26.47%	99	57.56%	117	48.80
Elevée	50	73.53%	73	42.44%	123	51.20
Total	68	100%	172	100%	240	100%

2.2. Analyse des résultats

Par ailleurs, le tableau renseigne sur les tendances en termes de pourcentage et confirment l'existence de différence significative entre les conjoints formant des familles recomposées et ceux formant des familles intactes. On observe que 57.56% des conjoints forment des familles recomposées contre 26.47% des conjoints qui forment des familles intactes. Ce résultat confirme que les conjoints des familles recomposées observent une faible satisfaction conjugale alors que ceux des familles intactes observent une satisfaction forte.

L'analyse de l'influence des familles recomposées sur la satisfaction conjugale révèle donc une différence significative.

2.3. Interprétation des résultats

Nous recourons à la théorie de l'échange social (G. HOMANS,) pour mieux interpréter notre deuxième résultat, selon lequel les conjoints formant une famille recomposée obtiennent un faible degré de satisfaction conjugale. Selon cette théorie, notre association avec autrui est déterminée par des récompenses et des coûts. Dans les familles recomposées, les coûts peuvent être beaucoup plus élevés et avoir un impact négatif sur le fonctionnement relationnel ou dyadique.

En effet, les familles recomposées contiennent déjà les germes de conflits de par leur nature et leurs composantes. Chacune de ces composantes possède plusieurs sous-systèmes distincts comprenant deux ou plusieurs personnes. Il s'agit des sous-systèmes constitués des frères et sœurs, des demi- frères et demi-sœurs, des deux conjoints ou parents, du nouveau parent et des beaux-enfants, du parent gardien et des enfants nés du précédent mariage, du nouveau parent et des enfants biologiques nés de l'union actuelle.

Ce sont des exemples de sous-systèmes qui peuvent être présents au sein d'une famille recomposée. Ces sous-systèmes familiaux peuvent s'influencer réciproquement et influencer le système général le rendant ainsi dysfonctionnel. Aussi, des dynamiques peuvent s'installer au sein des relations intrafamiliales et des alliances peuvent se former entre les individus pour s'opposer à d'autres membres de la famille, permettant à la triangulation ou aux conflits de loyauté de se développer. La rivalité au niveau du sous-système de la fratrie peut engendrer des conflits et constituer de véritables handicaps pour tout le système, c'est-à-dire, toute cette famille recomposée, étant donné que le fonctionnement de tout le système familial dépend aussi de celui constitué par la fratrie. La famille recomposée ainsi peut voir sa satisfaction conjugale et familiale régresser et se détériorer par la suite. Dans une telle famille, les conjoints peuvent être confrontés à des blocages, des crises, des rivalités et de la jalousie dans la fratrie. En plus des difficultés personnelles à gérer pour réussir leur union, les partenaires auront la relation dans la fratrie à soigner, à entretenir pour un bon fonctionnement de l'union.

Soulignons aussi selon C. PARENT (2001) que les familles recomposées, suite à une rupture d'union, possèdent des traits caractéristiques propres et vivent des difficultés particulières, car ces familles sont venues à l'existence à partir de l'accroissement de figures parentales. Ces caractéristiques apportent leur lot de difficultés dans la relation entre les deux conjoints. De même que les beaux-enfants conservent généralement des contacts avec les deux parents ; de

même, le parent gardien peut aussi maintenir certaines relations avec le précédent partenaire. Dans ces situations, il est facile de concevoir que ces relations puissent être une source de conflits conjugaux et parentaux pouvant engendrer de la détresse psychologique dans le couple. De plus, les beaux-enfants qui voient régulièrement leur parent non résident courent le risque d'observer des conflits de loyauté, surtout lorsqu'ils croient que celui-ci ne les autorise pas à aimer le nouveau conjoint de leur parent gardien.

De même, l'existence des enfants nés des unions antérieures pose le problème de manque des moments d'intimité pendant lesquels les conjoints peuvent se partager et échanger certains états émotionnels, leurs soucis et besoins et se livrer certains secrets pour consolider leur union. Ils sont immédiatement confrontés aux rôles conjugal et parental et aux défis que permet l'exercice simultané de ces deux rôles. Cela peut donc amener les conjoints à s'embourber dans des conflits de rôle et de loyauté qui peuvent ruiner le fonctionnement familial.

Aussi, dans ces familles composées de ces nombreuses ramifications, les domaines comme l'éducation des enfants, la gestion du budget familial et l'entente sur les projets du couple peuvent être source de sérieux problèmes et de désaccords entre les partenaires et, ainsi, créer des troubles, des instabilités préjudiciables au bien-être conjugal et familial. On peut trouver dans ces familles des beaux-enfants, un beau-parent ou nouveau conjoint, des demi-frères ou demi-sœurs, un parent gardien, c'est-à-dire, le parent qui est venu se remarier avec les enfants de la précédente union. Dans cette cohabitation, le parent gardien est celui qui paie le lourd tribut à cause de ses beaux-enfants. Il peut observer un déséquilibre plus marqué de son côté, parce que supportant le plus les aspects déplaisants de la relation et du comportement de son partenaire à l'égard des enfants avec lesquels il est venu. Devant une telle absence de réciprocité, des conflits peuvent apparaître au sein du couple et réduire la satisfaction conjugale.

Le parent gardien et le nouveau conjoint peuvent perdre chacun de son côté dans cette relation en n'en tirant que du déplaisir, de la frustration et des coûts. En effet, parmi les opportunités et possibilités de former une famille biparentale intacte, le nouveau conjoint qui a accepté de former une famille recomposée peut recevoir beaucoup de coûts de la part du parent gardien. Celui-ci peut s'unir avec ses enfants issus d'autres unions pour mépriser et bafouiller les décisions que le nouveau conjoint peut prendre à l'endroit des beaux-enfants. Cette réalité peut s'observer quand la femme vient dans le nouveau couple avec une fille issue de la précédente union après une longue période de monoparentalité. Dans une telle cohabitation, le nouveau conjoint est celui qui paie le plus le prix en tolérant les comportements désagréables de la part des beaux-enfants s'il veut voir la relation durer.

3. Discussion

Cette étude a été menée dans le but d'examiner l'influence de la structure familiale sur la satisfaction conjugale chez les personnes légalement mariées à Abidjan. Les résultats obtenus mettent en évidence que les conjoints des familles recomposées se caractérisent par une satisfaction conjugale faible alors que ceux des familles intactes se caractérisent par une satisfaction conjugale forte. Ces résultats ont été comparés à ceux d'autres auteurs. En effet, nos résultats convergent vers les résultats M. GRANGER et al. (1990) qui visent à identifier les facteurs associés à la perception de la réussite relationnelle dans les familles recomposées. Les résultats ont permis de confirmer que la satisfaction des enfants des deux sexes est plus élevée lorsque la mère biologique assume la garde plutôt que le père. Ils révèlent également que la qualité relationnelle perçue par les parents et les enfants est plus élevée dans le groupe des enfants de 09 à 11 ans que chez les adolescents de 14 à 16 ans.

T. W. ROBERTS et J. P. SHARON (1987) ont mené une étude sur l'ajustement des couples vivant en famille recomposée. Ils ont abouti aux résultats selon lesquels les principales attentes des femmes face au remariage se situaient autour des notions de liberté, d'indépendance et d'une bonne communication avec le conjoint. Au chapitre des responsabilités et des rôles, les femmes estiment que le remariage se caractérise par l'expérience de la conjointe contre l'inexpérience de l'homme. La femme se placerait en enseignante vis-à-vis de son conjoint, cherchant à donner le ton de ce que serait la famille. L'homme serait perçu comme voulant « mettre de l'ordre » dans le fonctionnement familial. Les conjointes jugent les hommes très rigides sur ce point et pensent qu'ils veulent prendre trop de responsabilités.

Les hommes, de leur côté, cherchent à établir des relations complémentaires avec leur conjointe. Leurs attentes face à la nouvelle famille portent surtout sur le développement d'une sécurité émotive et financière. Par ailleurs, ils perçoivent leur conjointe comme une femme indépendante et forte. Pour ces hommes, leur nouvelle famille correspond à la recherche d'un parent sur qui ils peuvent compter, à l'inverse des précédentes relations qu'ils entretenaient et qui se caractérisaient par l'instabilité et le hasard des rencontres.

C. PARENT et M. BEAUDRY (2002) ont étudié les facteurs pouvant influencer la qualité du lien conjugal au cours d'une reconstitution familiale. L'examen permet de montrer l'importance des trois zones de difficultés relationnelles, individuelle, environnementale et sociale dans le développement de l'insatisfaction conjugale. Également, l'étude a mis en évidence trois clés capables de favoriser le développement de relations conjugales satisfaisantes

lors de la transition. Il s'agit, d'abord, de l'information sur la vie conjugale et familiale, enfermant les phases « ordinaires » à traverser afin de parvenir à une adaptation satisfaisant ; ensuite, de l'apprentissage et du renforcement d'habiletés de communication et de résolution de problèmes et, enfin, du soutien obtenu à travers des rencontres de groupe.

G. REPOND et J. DARWICHE (2016) visent à investiguer la valeur des liens communautaires au sein de la famille reconstituée : le lien enfant-beau-parent, enfant-parent, la relation conjugale et la relation co-parentale au sein du couple recomposé et, plus globalement, le fonctionnement familial. Les résultats révèlent l'impact de ces différentes relations sur les difficultés internes et externes de l'enfant, de même que les influences réciproques entre certaines de ces relations.

O. VU et M-C. SAINT-JACQUES (2021) visent à explorer et à mieux comprendre comment les beaux-parents comprennent et exposent leur vécu conjugal dans une situation de réunion familiale. Les conclusions de la recherche montrent que le vécu conjugal est de plus en plus positif et gratifiant pour les couples qui tracent des limites conjugales différentes et mesurées. La recherche expose la conservation d'un amour plus solide envers leur conjoint de la part des beaux-parents, la légitimité de plus en plus perçu concernant leur implication au sein de la famille et l'élaboration des méthodes leur permettant de mieux réglementer leurs aspirations en face des autres parents. Au contraire, les conclusions mettent en évidence que les couples dont les limites conjugales ne sont guère indiquées observent plus de pression et de désorganisation concernant l'implication personnelle auprès des parents. Les conclusions mettent en relief que les beaux-parents sont exposés à un grand nombre de challenges.

Le résultat d'une telle étude pourrait être un apport à la prévention et à la réduction la détresse et les insatisfactions conjugales pour un mariage réussi. De même, cette étude pourrait être étendue au District Autonome d'Abidjan pour consolider nos résultats. Cependant, comme toute recherche scientifique, la nôtre comporte certaines limites qu'il importe de mentionner. En effet, l'utilisation exclusive de questionnaire pour mesurer les variables qualitatives (la structure familiale et la satisfaction conjugale) pourrait introduire dans les réponses des biais de désirabilité sociale. Pour pallier ce risque, nous recommandons de recourir à d'autres techniques de collecte des données, notamment, les mesures observationnelles ou de les combiner. Cela pourrait être envisagé dans les études futures.

Aussi, le questionnaire ne permet pas d'apprécier clairement les dissimilitudes Hommes/Femmes, car les analyses utilisées ne permettent pas de vérifier le sens de ces différences. Cela pourrait être pris en compte dans des études futures avec d'autres types d'analyse. Egalement, cet instrument, le questionnaire, semble insuffisant et inadapté pour

aborder les questions très sensibles et intimes des participants à notre enquête. Pour mieux contribuer à la compréhension de l'insatisfaction conjugale des personnes légalement mariées participant à notre recherche, l'utilisation de l'entretien s'avère nécessaire pour combler les limites du questionnaire, d'où l'approche mixte pour combiner, à la fois, l'approche quantitative (le questionnaire) et l'approche qualitative (l'entretien).

Outre ces limites, l'analyse d'un seul temps de mesure des variables ne permet pas de prédire l'évolution à court, moyen et long terme de la satisfaction conjugale. Une étude longitudinale basée sur des temps de mesure fournirait un tel examen. Mais ce type de recherche présente le danger que certains participants s'égarent. Cela constitue une limite importante. On note également les contraintes de temps et de financement ne nous ont pas permis d'étendre la recherche sur un échantillon d'une plus grande taille en vue de la généralisation ou représentativité de nos résultats.

Conclusion

Nous avons entrepris cette étude dans l'objectif d'analyser l'influence de la structure familiale sur la satisfaction conjugale chez les personnes légalement mariées dans la ville d'Abidjan. De ce fait, nous avons adopté une démarche méthodologique qui nous permet d'aboutir au résultat selon lequel les conjoints des familles recomposées se caractérisent par une satisfaction conjugale faible alors que ceux des familles intactes se caractérisent par une satisfaction conjugale forte. En d'autres termes, la structure familiale exerce un effet sur la satisfaction conjugale chez les personnes légalement mariées à Abidjan.

En perspective, nous projetons mener des études portant sur l'influence :

- du vécu durant l'enfance en famille recomposée sur les violences conjugales à l'âge adulte
- de la vie en couple tardive sur l'explication de la détresse conjugale.

Références bibliographiques

ADFUE, 2015, Rapport d'Enquête de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne sur les violences conjugales en Europe

ANNUAIRE STATISTIQUES D'ETAT CIVIL, 2021, Direction des études, de la statistique, de la programmation et du suivi-évaluation

Chapman GARY, 1997, *Les langages de l'amour : les actes qui disent « je t'aime »*. Ed Farel, 192 pages.

Claudine PARENT et Madeleine BEAUDRY, 2002, Le développement de l'insatisfaction conjugale dans un contexte de recomposition familiale. Canadian journal of community mental health: *Revue canadienne de santé communautaire*, 21(S4) :153-166.

DEPSE, 2017, Rapport de la Direction des Etudes, de la Programmation et du Suivi-Evaluation du Ministère de l'intérieur et de la sécurité.
George HOMANS, 1961, Social behavior, New -York Harcourt Brace et World.
Gloria REPOND et Joëlle DARWICHE, 2015, Les relations interpersonnelles au sein de la Famille recomposée : un état de la littérature. *Pratiques psychologiques*, 22, (2016), 283.
Madeleine GOLDRICK et Betty CARTER, 1988, *Family life cycle – A framework for family therapy* 2e éd
Madeleine GRANGER, Linda DESROCHERS-BOUDREAU, Roger LAROCHE et Richard, CLOUTIER, 1990, « La qualité relationnelle dans la famille recomposée : perspectives du parent et de l'enfant ». *Service social*, vol. 39, n° 3, P. 50
Marc PISTORIO, 2013. *Appariement entre l'attachement amoureux, satisfaction conjugale, perception des conflits conjugaux et réactions émotives aux conflits chez les couples* (Thèse doctorale).
Olivia VU et Marie-Catherine SAINT-JACQUES, 2021, Les frontières conjugales en contexte de recomposition familiale : l'expérience de beaux-parents vue sous un angle systémique. *Service social*, 67(1), 11–25. https://doi.org/10.7202/1087188ar
Paul NAKONEZNY, 2008. Marital relationships: A social exchange theory perspective. American Journal of Family Therapy, 36(5), 402-412.
Thomas Williams ROBERTS et John Price SHARON, 1987, « Instant families: Divorced mothers marry never-married men ». *Journal of Divorce*, vol .11, n° 1: 71-92.
Norbert SILLAMY, 1980, *Dictionnaire usuel de psychologie.* Paris Bordes.
Statistique Canada, 2002, *Centre Canadien de la statistique juridique.* Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondée sur l'affaire (DUC2). Consulté de http://www23.statcan.gc.ca
UNESCO, 1988, *Famille, enfant et développement en Afrique.* Paris, 211p.
Yvon DALLAIRE, 2006, Qui sont ces couples heureux ? Surmonter les crises et les conflits de couple, *Option Santé*. Québec,

---

Yapi Théodore N'CHO est Docteur en Psychologie Sociale. Il axe ses recherches et publications sur les relations conjugales et familiales

Yapi Théodore N'CHO
Département de Psychologie Laboratoire de Psychologie Sociale et du Travail
Université Félix Houphouët-Boigny (RCI) 10 BP1306 Abidjan 10

thenchoy76@gmail.com